



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 12.06.2012 L'an deux mille douze et le dix huit juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mrs BOUDES (excusé), RASKOPF, Mmes BONNÉ, CHAILLET, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

N° 12/55

**Secrétaire** : Mr BALOUP.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Delpoux

**TRAVAUX DE  
DISSIMULATION DE  
RESEAU DE  
TELECOMMUNICATI  
ON - Dissimulation BT  
P.1 place Emile Albet et  
P.26 piscine**

Au sens de l'article 4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn exerce aux lieu et place des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunication dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.

Dans le cadre de l'affaire "12DISU257-5LNLB Aménagement BT P.1 place Emile Albet et P.26 piscine", suite à une visite sur le terrain, les services du S.D.E.T. estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 5 900 € T.T.C., honoraires compris.

*Adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal doit donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la proposition qui lui est faite,

AUTORISE son Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives qui se rapporteront à cette opération.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire